

## **Intitulé de l'emploi :**

**ACCUEILLANT ECOUTANT**

Poste basé à Carpentras avec déplacements sur le Département ;

Poste à 60% en CDI à compter de Février 2023

### **1-RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI (FINALITE) :**

- Participation au repérage des jeunes en souffrance ;
- Accueil, écoute, et soutien des jeunes et des parents, orientation le cas échéant ;
- Médiation familiale et restauration de la fonction parentale ;
- Conception et animation d'actions de prévention en santé ;
- Participation au travail en réseau avec les partenaires du social, de la santé, de l'éducation, de l'insertion...

### **2-POSITION DANS LA STRUCTURE :**

Placé sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration et, par délégation, sous celle de la Directrice de la structure.

### **3-MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :**

- Assure l'accueil, l'écoute, le soutien psychologique, l'information et l'orientation des jeunes et des parents dans le cadre d'entretiens individuels et/ou familiaux ;
- Mets en place des modalités d'intervention pour aller à la rencontre des jeunes
- Participe à la conception et à l'animation des actions de prévention en cohérence avec le projet de la structure,
- Participe au travail en réseau.

Les Points d'accueil et d'écoute jeune sont destinés aux adolescents et jeunes majeurs (10 – 25 ans) en difficulté sociale, morale et d'insertion dans la société : conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduite à risque, violences, délinquance, fugue, errance...

Le PAEJ a une fonction préventive auprès de jeunes exposés à des situations à risques et de leurs parents.

Modalités d'accueil : le jeune bénéficie d'un accueil inconditionnel et immédiat, sans formalités administratives. L'anonymat est garanti à sa demande ainsi que les règles de discrétion et de respect de la vie privée.

Ce sont des structures qui doivent permettre aux jeunes d'exprimer leur mal être, et de retrouver une capacité d'initiative et d'action. La structure n'est pas un lieu d'intervention médicale ou sociale, elle ne propose pas de thérapie, de soin médicalisé, de prises en charge prolongées.

Les missions de ces établissements sont donc de prévenir et d'éviter les décrochages et les ruptures, de rétablir la communication et de restaurer les liens de confiance avec les adultes

## **4-COMPETENCES NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI**

### **4.1 SAVOIRS (CONNAISSANCES)**

- Connaissance sur l'adolescence et les problématiques liées à cette période,
- Connaissances sur la parentalité,
- Maîtrise de la conduite d'un entretien,
- Connaissance des obligations et des mesures applicables à la protection de l'enfance,
- Connaissance des droits et devoirs des mineurs et des parents,
- Connaissance du réseau institutionnel, de l'environnement social,
- Maîtrise de l'outil informatique.

### **4.2 SAVOIR FAIRE (PRATIQUES) :**

- Ecouter,
- Conduire un entretien et créer une relation avec l'accueilli,
- Evaluer la situation individuelle, familiale, et sociale de la personne,
- Réagir avec pertinence à des situations d'urgence, de conflits ou d'agressivité,
- Informé et orienter,
- Mettre en place, organiser des actions de prévention en direction du public,
- Créer une relation éducative à travers des actions de prévention,
- Animer et évaluer les actions,
- Etablir un lien avec les différents partenaires.

### **4.3 SAVOIR ÊTRE (COMPORTEMENT) :**

- Qualité relationnelle,
- Capacité d'écoute,
- Capacité d'analyse, de synthèse,

- Capacité de remise en question,
- Capacité à travailler en équipe,
- Devoir de discrétion.

## **5- DIPLOME/ EXPERIENCES**

Psychologue  
Expérience souhaitée 2 ans  
Permis B

Convention Elisfa – coefficient 499